

Rapport de gestion du Trésorier de la Fédération Française de Cardiologie

Assemblée générale du 9 décembre 2022

1. Rappel du contexte

Cet exercice 2021-2022 marque pour la Fédération Française de Cardiologie une année de reprise d'activité après la pandémie.

Les clubs cœurs et santé ont repris les activités dans un contexte où les mesures sanitaires ont tout de même continué à laisser leur empreinte : séances d'activités physiques en plus petit groupe, des accès aux locaux des centres hospitaliers encore restreints etc...

C'est dans ce contexte difficile que la FFC a tenu à soutenir le réseau en prenant en charge la cotisation assurance des adhérents à la Phase III, en augmentant son taux de participation au financement de la masse salariale d'encadrement des activités de Phase III, mais également en communiquant auprès des réseaux hospitaliers pour rouvrir leurs portes aux clubs.

Le siège de la FFC a également pu de son côté reprendre ces temps forts de prévention tels que les Parcours du Cœurs physiques et la campagne de prévention média. Nous n'avons pas été en mesure de déployer l'ensemble des mesures de rattrapage des actions non réalisées sur 2020-2021 mais continuons à œuvrer pour que nos missions sociales soient plus importantes tant en termes de nombres d'actions que d'impacts de celles-ci.

Dans ce contexte de reprise, La Fédération (dans son ensemble) est parvenue à réaliser 10.4M€ euros en missions sociales en 2021-2022, ce qui traduit une augmentation de 53% de ce poste de dépenses par rapport à 2020-2021.

En comptes combinés, c'est 67% des ressources issues de la générosité du public qui sont consommés pour nos missions sociales (vs 60% sur l'exercice 2020-2021).

2. Comptes sociaux du siège

2.1. Compte de résultat

en K€	30/06/2022	30/06/2021	Variation	%
Produits	12 512	14 228	-1 716	-12%
Charges	13 110	10 656	2 454	23%
Résultat	-598	3 572	-4 170	

Les comptes sociaux de la FFC présentent un déficit de 598K€. Rappelons que l'exercice précédent présentait un excédent de 3.6M€, résultat qui résultait principalement par un niveau de ressources quasi-similaire aux années précédentes avec des activités réduites du fait du contexte sanitaire.

Le budget révisé de l'association prévoyait un déficit de 1.8M€.

2.1.1. Produits

Les produits d'exploitation sont en baisse de 1.7 M€ soit -12% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 12.4M€ (contre 14.1M€ en 2020/2021).

Collecte

La collecte de dons et mécénat représente 6.5M€. Ce poste connaît une stabilité par rapport à l'exercice précédent. Le budget révisé de l'exercice prévoyait une collecte à hauteur de 6.8M€, nous avons donc atteint 94% de l'objectif fixé.

Libéralités

Les libéralités atteignent sur cet exercice le montant de 5.5M€ soit une baisse de 1.7M€ par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2020-2021 était marqué par l'encaissement d'un legs significatif pour 3.6M€.

Cette année le ratio collecte/libéralités s'est inversé pour revenir aux situations constatées avant l'exercice 2020/2021, à savoir :

- La collecte représente 54% vs 47% sur l'exercice précédent ;
- Les libéralités représentent 46% vs 53% sur l'exercice précédent.

Concours publics et subventions d'exploitations

Les concours publics et subventions d'exploitations s'élèvent à 52K€ et sont en baisse de 26K€.

Ce poste reprend les financements de la Direction Générale de la Santé (en baisse de 25K€) ainsi que les contributions des Communes et Départements pour l'organisation des Parcours du Cœur qui font l'objet d'un reversement aux associations régionales.

Contributions financières

Les contributions financières sont constituées des versements obtenus d'associations et/ou fondations. Elles s'élèvent à 134K€ et sont en augmentation de 16%. Cette croissance continue de traduire notre souhait de diversification des sources de revenus et de créations de liens avec d'autres structures.

Ventes de biens et services

Ce poste s'élève 170K€ sur l'exercice 2021-22 et augmentent de 96 K€.

Il est constitué des refacturations des mises à dispositions non lucratives de personnel faites auprès des associations régionales du réseau à hauteur de 155K€. Ces refacturations sont en augmentation de 94K€. Cette augmentation est expliquée par la facturation sur l'ensemble de l'exercice des deux mises à disposition débutées en fin d'exercice dernier et une nouvelle mise à disposition.

Pour rappel, ces mises à dispositions gracieuses ont un impact neutre dans les comptes. Les associations régionales bénéficient d'une dotation permettant le règlement de la refacturation.

Le poste est également constitué des échanges de fichiers pour 15.8K€ en légère augmentation sur l'exercice.

Les produits financiers s'élèvent à 65.7K€ et sont en baisse de 46K€. Cette diminution s'explique principalement par la reprise de la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement Vendôme pour 40K€ sur l'exercice précédent.

2.1.2. Charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à 13.1M€ sur l'exercice 2021-22 et sont en augmentation de 23% soit 2.5 M€.

Variation de stocks de marchandises

La variation de stocks de marchandises s'élève à 14K€ et est en baisse de 143K€.

Pour rappel, sur l'exercice précédent, compte tenu des restrictions sanitaires, les outils de communications (kit des parcours du cœur, brochures) habituellement achetés pour les événements des associations régionales n'ont pas été nécessaires ayant conduit à une variation significative.

Charges externes

Les charges externes s'élèvent à 6.5M€ et sont en augmentation de 1.2M€ soit +24%.

L'augmentation de ce poste s'explique par la reprise des activités sur l'exercice. Le niveau des charges externes reste néanmoins en deçà du niveau attendu.

La variation du poste est expliquée par les éléments suivants :

- La réalisation de la campagne de prévention aux gestes qui sauvent ;
- Les dépenses de production et d'expédition des kits Parcours du Cœur ;
- Le coût de développement du module bénévolat dans la base cardio.

Par rapport au budget révisé, nous constatons principalement des écarts de consommation sur les actions de communication pour un total de 1M€ expliqué par les éléments suivants :

- Retard dans la mise à jour des documents de prévention dont l'enveloppe budgétaire s'élevait à 110K€ ;
- La non-réalisation de l'exhaustivité du plan de communication prévu sur les Parcours du Cœur (sous-consommation de 380K€) ;
- La non-réalisation d'une diversité d'actions de communication faute de moyens humains (activation des réseaux sociaux, baromètre, etc...)

Aides financières

Ce poste s'élève à 4.9M€ (contre 3.2M€ en 2020-2021) et augmente de 1.7M€ soit 54%. Cette augmentation est expliquée comme suit :

- Financement des activités des associations régionales :
Ce financement s'élève à 831K€ sur l'exercice (vs 352K€ sur l'exercice précédent) et augmente de 354K€. Cette augmentation est expliquée par la reprise des activités des clubs Cœur et Santé.
- Financement de la recherche :
Ce financement s'élève à 4M€ sur l'exercice et augmente de 1.3M€ par rapport à l'exercice précédent. Nous noterons que l'augmentation à hauteur de 1.2M€ est expliqué par un changement de méthode de comptabilisation.

Charges de personnel

Les charges de personnel (hors taxes) s'élèvent à 1.4M€ et sont relativement stables.

Nous noterons néanmoins que la masse salariale de l'exercice est moins importante que ce qui est prévu au budget à hauteur de 1M€ du fait de vacances de postes notamment au service communication et informatique ainsi que des retards dans les créations de postes budgétés.

2.2. Compte de résultat par origine et destination (CROD)

L'origine de ses ressources

Pour exercer sa mission d'intérêt public, la FFC met en place des actions de communication et de collecte auprès du public pour réunir des fonds.

Sur l'exercice 2021-2022, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 96% du total des ressources. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 4% des ressources.

Les emplois de l'exercice

Les missions sociales de la FFC pour un montant de 9.2M€ (financement de la recherche, coordination des régions, information et prévention, réadaptation) représentent 71% des emplois de l'exercice, en augmentation de 44% par rapport l'exercice 2020-2021.

Les missions sociales ainsi que leur évolution sont décomposées comme suit :

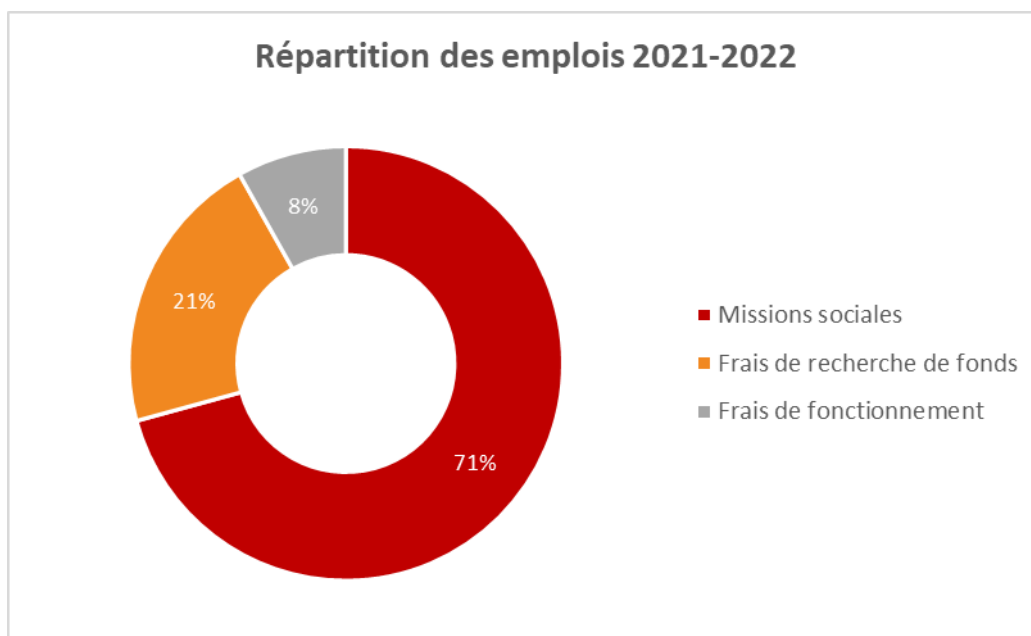
en K€	2021-2022	2020-2021	Var	Var en %
Prévention	3 334	2 627	707	27%
Recherche médicale	4 111	2 864	1 247	44%
Aide à la réadaptation	466	124	342	275%
Frais de coordination des associations	1 303	772	531	69%
Total	9 214	6 387	2 827	44%

L'augmentation des frais de missions sociales s'expliquent comme suit :

- Prévention : reprise des parcours du cœur physique et de la campagne de prévention média ;
- Recherche médicale : modification des modalités de comptabilisation des engagements ;
- Aide à la réadaptation : reprise des activités des clubs cœur et santé ;
- Frais de coordination des associations régionales :

Les frais engagés pour collecter ces ressources s'élèvent à 2.7M€ et sont stables par rapport à l'exercice 2020-2021.

Les frais de fonctionnement sont stables et s'élèvent à 1M€.



2.3. Compte emploi des ressources (CER)

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 12M€.

Elles ont servi à financer :

- 8.9M€ des missions sociales de la FFC
- 2.7M€ des frais de recherche de fonds (100% des frais encourus)
- 857K€ des frais de fonctionnement soit 86% des frais encourus

Le solde des ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2022 s'élève à 14M€ et est en baisse de 600K€.

Nous poursuivons la consommation de ce solde malgré les difficultés opérationnelles rencontrées sur l'exercice.

2.4. Bilan

2.4.1. Actif

Au 30 juin 2022, le total de l'actif est de 37.2M€, en augmentation de 12%.

L'actif immobilisé s'élève à 8.2M€ et est composé des biens reçus par legs et donations à hauteur de 6.3M€. L'actif immobilisé augmente de 3.8M€ correspondant à l'augmentation du stock de biens reçus par legs.

L'actif circulant s'élève à 28.9M€ et est composé des créances reçues par legs et donations à hauteur de 4M€. Ce poste est également composé de :

- Trésorerie disponible pour 24.3M€. Nous constatons une stabilité du poste.
- Les charges constatées d'avance pour 45K€ en baisse de 1.3M€ du fait du changement de méthode de comptabilisation des bourses octroyées en fin d'exercice.

2.4.2. Passif

Au 30 juin 2022, le total des passifs est de 37.2 M€ et est principalement constitué des postes suivants :

- Des fonds associatifs à hauteur de 18.7M€ ;
- Des fonds dédiés et reportés pour 9.7M€ dont 690K€ de fonds dédiés sur legs et financements obtenus de tiers ;
- Des provisions pour risques et charges pour 459K€.
- Des dettes fournisseurs pour 1.1M€ ;

Des autres dettes pour 6.4M€ correspondant aux financements de la recherche octroyés et faisant l'objet d'un décaissement progressif selon un échéancier d'avancement des projets ainsi qu'aux participations au financement de la phase III non décaissé en fin d'exercice.

3. Comptes combinés

Au 30 juin 2022, la Fédération Française de Cardiologie compte 27 associations régionales.

Les comptes combinés de la Fédération reprennent 26 des 27 associations régionales ainsi que la Fédération Nationale.

Est exclue du périmètre de combinaison l'Association de Cardiologie de la Basse Normandie.

3.1. Bilan

Le total bilan combiné de la Fédération s'élève à 43.4M€. Les dossiers de legs acceptés et non encaissés représentent l'essentiel de l'augmentation d bilan pour 3.8M€. Cette hausse est compensée par la baisse des fonds dédiés et le déficit de l'exercice.

L'actif combiné est principalement constitué de :

- D'immobilisations pour 8.6M€ dont 6.3M€ liées aux biens reçus par legs et donations destinés à être cédés;
- De trésorerie pour 30.M€ y compris 7.2M€ de placements financiers. La trésorerie est stable ;
- Des créances par legs ou donations pour 4.2M€.

Le passif combiné est principalement constitué de :

- Des fonds propres pour 24M€ en baisse de 4%
- Des fonds reportés et dédiés pour 10.2M€ dont 6.5M€ de fonds reportés liés aux legs ou donations ;
- Des dettes pour 8.7M€ en augmentation de 9%.

3.2. Compte de résultat

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 1M€ soit une dégradation comparée à l'excédent de 3.4M€ constaté sur l'exercice précédent.

On constate sur l'exercice une augmentation des cotisations de 754K€ pour atteindre 1.2M€ qui est le reflet de la reprise d'activités des clubs cœurs et santé. Cette augmentation permet de compenser la baisse des ressources issues des libéralités (baisse de 1.8M€).

Au-delà des opérations expliquant l'augmentation des charges au niveau du siège de la FFC, on constate au niveau combiné une augmentation de la masse salariale de 600K€ sur les postes d'encadrants des activités de Phase III.

3.3. Compte de résultat par origine et destination

L'origine de ses ressources

Sur l'exercice 2021-2022, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 87,8% du total des ressources. Elles sont en baisse de 13.6% par rapport à l'exercice 2021-2022. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 12,3% des ressources.

Les emplois de l'exercice

Les frais de missions sociales s'élèvent à 10.4M€ et sont en augmentation de 53%

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 2.7M€ et sont stables.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1.9M€ et sont en augmentation de 19%.

3.4. Compte emploi des ressources (CER)

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 12M€.

Elles ont servi à financer :

- 8.1M€ de missions sociales ;
- 2.7M€ de frais de recherche de fonds ;
- 1.4M€ de frais de fonctionnement.

Le solde de ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2022 s'élève à 16.9M€.

3.5. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature de l'exercice s'élèvent à 2.7M€ et sont majoritairement composés de bénévolat. Elles sont en nette progression par rapport aux deux dernières années (1.2M€ en 20/21 et 2M€ en 19/20).

L'augmentation des contributions volontaires en nature est la résultante des réouvertures des Clubs Cœur et Santé mais également d'un travail de recensement plus assidue d'années en années.

La contribution de nos bénévoles est une véritable ressource forte de la Fédération et nous tenons à remercier l'ensemble de nos bénévoles, fidèles et dévoués à notre cause pour leur présence. Nous remercions également nos salariés, membres actifs administrateurs.